



Lettre mensuelle N°45 - janvier 2025

Informations communales

Vœux du maire

Madame le Maire, Jany-Claude SOLIS, les membres du Conseil municipal, les agents de la commune, les élus du Conseil municipal des enfants vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année et seront heureux de vous accueillir.



le samedi 11 janvier à 18h00 à la salle polyvalente

Merci de confirmer votre présence au 05 55 75 85 01 avant le 6 janvier



Tarifs municipaux



Le Conseil municipal du 12 décembre 2024 a voté les nouveaux tarifs communaux que vous pouvez trouver dès à présent en mairie, sur le site Internet mais que vous retrouverez également dans le bulletin municipal à venir courant janvier.

Démarrage de la collecte des bacs jaunes

ATTENTION

Vous avez reçu un courrier d'ELAN qui vous indique votre jour de collecte qui dépend de votre lieu d'habitation !

Jour de collecte	Villages / hameaux ou écarts concernés
Jeudi semaine impaire	BEL AIR, DOUGNEIX, LA GRELLE, L'ÂGE, LA BERINA, LA COUTURE, LA DAUMARIE, LA RIBIERE, LA TUILLIERE, LE MOUNARD, LES GRANDES BORDES, MASSAC, ROMANET, LES MEYNIEUX, SENELAS
Jeudi semaine paire	FONTBESSE, PUY-LAS-HAUTAS, LA VALETTE, LASCAUX, LAVAUD, LE PETIT GÔT, LE THEILLOL, LES BÂTIÉS, VILLEDART, VILLEMASET
Vendredi semaine paire	BOURG, GATTEBOURG, NEUVILLAS, LA CHÂTRE, FOUGERAS, BACHELLERIE, BOÏSSE, LA CROIX SENAMAUD, LA MOULINE, LA POUYADE, LES MEYNIEUX, LA PETITE FORÊT, LA GRANDE FORÊT

Quels déchets doivent-être jetés dans la poubelle jaune ?

100% des emballages et papiers se trient !

- Les bouteilles, bidons et flacons plastiques, boîte à œufs et sacs plastiques (vides),
- Les boîtes métalliques, capsules de café, aérosols,
- Les cartonnettes et briques (emballages de lait, jus de fruit,...),
- Les journaux, magazines, publicités et courriers ,
- [...]



Dans le bac jaune doivent être déposés les emballages recyclables. Ils doivent être déposés en vrac et sans sac, inutile de les laver il suffit de bien les vider.

Ça s'est passé le mois dernier



Achèvement des travaux de réhabilitation rue du Stade

Le 20 décembre, après un mois de travaux, la rue du stade était restituée à la circulation.

C'est l'entreprise PIJASSOU qui a assuré la réfection sous la responsabilité de Jean-François LE-BLANC, maître d'ouvrage pour la commune de Saint-Jouvent. En effet, la compétence voirie reste du domaine de la commune en ce qui concerne les rues du bourg.

* Réception des travaux le vendredi 20 décembre

Le coût des travaux s'est élevé à 134 005,80 € TTC (111 671,50 € HT). Le département de la Haute Vienne a accordé une subvention à hauteur de 43 267 € HT. La Région sollicitée à la même hauteur ne nous a malheureusement pas accordé la subvention attendue.

Les prévisions de janvier

Ce sera la nouveauté 2025 à Saint-Jouvent : l'ensemble du bourg sera en zone 30 km/h, d'ici fin janvier. LA ZONE 30 sera indiquée à chaque pancarte d'entrée du bourg

La vitesse parfois excessive de certains automobilistes a contraint la municipalité jouventienne à prendre ces mesures.

Traversée du bourg bientôt à 30km/h



L'agenda de janvier

- Jeudi 2 janvier** Ramassage des encombrants
- Lundi 6 janvier** Rentrée des classes
- Samedi 11 janvier** Vœux du Maire à 18 h00 à la salle polyvalente
- Jeudi 23 janvier** - PIMMS Mobile sur le parking de la salle polyvalente de 9h30 à 11h30
- Conseil Communautaire à 18h00 à Compreignac
- Samedi 25 janvier** Soirée Jeux de société à la salle polyvalente organisée par GYM TONIC



Téléphone mairie : 05 55 75 81 01

mail : contact@saintjouvent.com

Site internet : www.saintjouvent.com



www.facebook.com/StJouvent